

# Frais de gestion s'appliquant aux comptes commerciaux / Déclaration de renseignements

En vigueur le 1<sup>er</sup> août 2018

## Comptes

### Ensemble lié au compte HSBC AvantageAffaires<sup>MD†</sup>

Ce compte-chèques, offert en dollars canadiens ou en dollars US, porte intérêt selon une structure par paliers. Les intérêts sont calculés sur le solde créditeur quotidien à la fermeture pour chaque palier, au taux correspondant à chacun des paliers, et versés mensuellement. Pour des détails sur les taux d'intérêt applicables, veuillez consulter le bulletin «Nos taux», que vous pouvez obtenir sur notre site Web, à [www.hsbc.ca/taux](http://www.hsbc.ca/taux), ou dans les succursales de la HSBC.

HSBC AvantageAffaires :

- Frais de gestion mensuels..... 55,00 \$

L'ensemble comprend ce qui suit :

- Service HSBCnet de base – La solution de services bancaires par Internet à l'échelle internationale de la HSBC vous donne accès, en ligne, à vos comptes, à un ensemble de services de gestion des fonds optionnels et à des services de commerce international (les frais initiaux et de gestion mensuels pour le service de base sont annulés).
- Accès aux services bancaires téléphoniques
- Accès à un gestionnaire de relations bancaires en succursale ou par téléphone.

Les frais d'opérations pour l'ensemble HSBC AvantageAffaires sont les suivants :

- Aucuns frais d'activités (établis dans le tableau ci-dessous) pour les 20 premiers débits<sup>1</sup> et les 20 premiers crédits<sup>2</sup> par mois (incluant ceux effectués dans les succursales de la HSBC, par l'entremise du réseau des guichets automatiques (GA) de la HSBC, des services bancaires téléphoniques ou de HSBCnet).
- Aucuns frais d'activités ne s'appliquent pour les crédits effectués par transfert électronique de fonds (TEF)<sup>3</sup>.

- Des frais d'activités s'appliquent, séparément, aux débits et aux crédits (incluant les dépôts et autres crédits<sup>2</sup> et les chèques, les retraits et autres débits<sup>1</sup>).
- Des frais d'activités seront imputés dans le compte applicable lorsque le nombre d'opérations de crédit et de débit dépasse 20, selon le nombre d'opérations effectuées par mois, comme l'indique le tableau suivant :

| Nombre d'opérations de débit ou de crédit | \$CA (par opération) | \$US (par opération) |
|---|----------------------|----------------------|
| 1–20                                      | Aucuns               | Aucuns               |
| 21–50                                     | 1,10 \$              | 1,10 \$              |
| 51–100                                    | 1,05 \$              | 1,05 \$              |
| 101–250                                   | 1,00 \$              | 1,00 \$              |
| 251+                                      | 0,95 \$              | 0,95 \$              |

- Les frais standards de traitement des dépôts s'appliquent aux opérations dépassant le nombre limite indiqué ci-dessous (voir la section Frais de traitement des dépôts)<sup>11</sup> :
  - Dépôts de chèques – aucuns frais pour les 20 premiers chèques déposés pendant le mois.
  - Dépôts en espèces (devises) – aucuns frais pour la première tranche de 3 000 \$ déposée pendant le mois.
  - Dépôt de pièces de monnaie – aucuns frais pour la première tranche de 1 000 \$ déposée pendant le mois.
- Des frais de gestion de 22,50 \$CA/22,50 \$US par mois seront imputés pour chaque compte HSBC AvantageAffaires de la même entité juridique ajouté à un profil HSBCnet existant.
- Les frais pour les transferts télégraphiques ne sont pas compris dans les frais de cet ensemble (voir la section Frais relatifs aux transferts télégraphiques).

- Les frais s'appliquant aux autres produits et services (incluant ceux décrits ci-dessous dans la section Frais de gestion standards du compte) ne sont pas compris dans les frais de cet ensemble.
- Une tarification particulière pour les services de TEF peut s'appliquer, sans frais initiaux (valeur de 150 \$) et sans frais de gestion mensuels (valeur de 55 \$ par mois).

### Compte courant

Un compte-chèques de base ne portant pas intérêt pour les opérations quotidiennes de votre entreprise, offert en dollars canadiens ou en dollars US.

- Frais de gestion mensuels\* ..... 15,00 \$/15,00 \$US
- Frais d'activités pour dépôts et autres crédits<sup>2</sup>, chèques, retraits et autres débits<sup>1</sup> ..... 1,10 \$/1,10 \$US par opération\*\*
- Frais d'activités pour crédits par TEF<sup>3</sup> ..... Aucuns

\* Lorsque le solde minimal est inférieur, chaque mois, à 5 000 \$/5 000 \$US.

\*\* Une opération sans frais pour chaque tranche de 500 \$/500 \$US détenue dans le compte pendant tout le mois.

### Compte de gestion des fonds

Ce compte-chèques porteur d'intérêt d'une grande souplesse, offert en dollars canadiens ou en dollars US, peut être associé à d'autres produits et services de gestion des fonds et est idéal pour les clients entreprises dont le solde des comptes est habituellement élevé.

- Frais d'activités pour dépôts et autres crédits<sup>2</sup>, chèques, retraits et autres débits<sup>1</sup> ..... 1,10 \$/1,10 \$US par opération
- Frais d'activités pour crédits par TEF<sup>3</sup> ..... Aucuns

Les frais s'appliquant aux autres produits et services sont indiqués dans la section Frais de gestion standards du compte ci-dessous.

Les images de vos chèques annulés sont retournés avec votre relevé de compte mensuel.

### Compte d'épargne commercial

Ce compte d'épargne sans chèque porteur d'intérêt est offert dans les huit monnaies suivantes : dollar canadien, dollar US, livre sterling, euro, franc suisse, dollar de Hong Kong, yen et renminbi\*. Les intérêts sont versés pour chaque devise conformément au taux affiché correspondant. Pour des détails sur les taux d'intérêt applicables, veuillez consulter le bulletin «Nos taux», que vous pouvez obtenir sur notre site Web, à [www.hsbc.ca/taux](http://www.hsbc.ca/taux), ou dans une succursale de la HSBC.

- Frais de gestion mensuels..... Aucuns
- Frais d'activités :  
Dépôts ou autres crédits<sup>2</sup> ..... Aucuns  
Deux premiers retraits ou autres débits<sup>1</sup> par mois..... Aucuns  
Chaque débit supplémentaire<sup>1</sup>.....1,50 \$/1,50 \$US par opération\*\*

Les frais s'appliquant aux autres produits et services sont indiqués dans la section Frais de gestion standards du compte ci-dessous.

Remarque : Le compte d'épargne commercial ne peut pas être utilisé comme compte d'exploitation.

\* Les dépôts et les retraits en espèces ne sont pas permis dans les comptes en renminbis. Toutes les remises doivent être traitées par voie électronique (transfert télégraphique ou HSBCnet).

\*\* S'appliquent aux comptes en dollars canadiens et US seulement. Aucuns frais d'activités pour les débits effectués dans d'autres comptes en devises.

### Compte des services communautaires

Ce compte-chèques portant intérêt est offert aux associations communautaires, aux associations de services et aux organismes de charité sans but lucratif dont le nombre d'opérations est peu élevé. Pour des

## Frais de gestion s'appliquant aux comptes commerciaux / Déclaration de renseignements

En vigueur le 1<sup>er</sup> août 2018

détails sur les taux d'intérêt applicables, veuillez consulter le bulletin «Nos taux», que vous pouvez obtenir sur notre site Web, à [www.hsbc.ca/taux](http://www.hsbc.ca/taux), ou dans les succursales de la HSBC.

- Frais de gestion mensuels..... Aucuns
- Frais d'activités pour dépôts et autres crédits<sup>2</sup>, chèques, retraits et autres débits<sup>1</sup> ..... Aucuns
- Rabais de 50 % sur les frais de location annuelle pour un petit coffre (A) (pour les locations existantes seulement; la location de nouveaux coffres n'est plus offerte)

Les frais s'appliquant aux autres produits et services sont indiqués dans la section Frais de gestion standards du compte ci-dessous.

*Les images de vos chèques annulés sont retournés avec votre relevé de compte mensuel.*

### Compte d'épargne Affaires / Compte de placement commercial

Ces comptes d'épargne sans chèque porteurs d'intérêt offrent des taux concurrentiels et une meilleure souplesse que les dépôts à terme, et ce, sans frais de gestion mensuels. Ils sont aussi offerts dans les monnaies suivantes : dollar US, livre sterling, euro, franc suisse, dollar de Hong Kong et yen. Les intérêts sont versés pour chaque devise conformément au taux affiché correspondant. Un solde minimal peut être requis pour porter intérêt. Veuillez consulter le bulletin «Nos taux», que vous pouvez obtenir sur notre site Web, à [www.hsbc.ca/taux](http://www.hsbc.ca/taux), ou dans les succursales de la HSBC.

- Frais de gestion mensuels..... Aucuns
- Frais d'activités : Dépôts et autres crédits<sup>2</sup>..... 1,10 \$/1,10 \$US par opération
- Cinq retraits ou autres débits<sup>1</sup> par mois..... Aucuns
- Chaque retrait ou autre débit<sup>1</sup> supplémentaire..... 10,00 \$/10,00 \$US par opération

Les frais s'appliquant aux autres produits et services sont indiqués dans la section Frais de gestion standards du compte ci-dessous.

8040402-FR\_2018-08

*Remarque : Le compte d'épargne Affaires et le compte de placement commercial ne peuvent pas être utilisés comme compte d'exploitation.*

### Frais de gestion standards du compte

Les frais suivants s'ajoutent aux frais indiqués dans la section Comptes :

#### Frais de traitement des dépôts<sup>1</sup>

- Dépôts en espèces (devises), par tranche de 1 000 \$ .....2,50 \$/2,50 \$US
- Dépôts de pièces de monnaie\*, par tranche de 100 \$ (rouleaux ou en vrac).....2,50 \$/2,50 \$US
- Dépôts de chèques, par effet .....0,20 \$/0,20 \$US

*Les frais de traitement des dépôts s'ajoutent aux frais d'activités s'appliquant aux dépôts (à moins d'indication contraire).*

*\* Ne peuvent être effectués au GA.*

#### Commandes de billets et de pièces de monnaie

- Commande de billets, par tranche de 1 000 \$ ..... 2,10 \$/2,10 \$US
- Commande de pièces de monnaie, par tranche de 100 \$ ..... 2,10 \$/2,10 \$US

#### Compte fermé dans un délai de 90 jours suivant l'ouverture

- Solde transféré à une autre succursale, à un autre compte ou dans un instrument de dépôt de la HSBC..... Aucuns
- Pour toute autre raison ..... 20,00 \$

#### Relevé de compte

- Demande d'une copie d'un relevé ou de relevé provisoire ..... 5,00 \$/5,00 \$US

#### Transfert de compte

- Transfert du solde d'un compte à un autre établissement financier ..... 19,50 \$/19,50 \$US

#### Demande de solde

- En personne<sup>4</sup>, par demande .....Aucuns frais
- Par l'entremise des GA de la HSBC, de HSBC*net* et des services bancaires téléphoniques.....Aucuns frais

#### Confirmation bancaire

- Taux horaire ..... 50,00 \$

*Minimum de 35,00 \$.*

#### Traite bancaire

- Toutes les devises, par effet ..... 7, 50 \$

#### Paiement de factures

- Factures payées par l'entremise de HSBC*net* et des services bancaires téléphoniques ..... Aucuns
- Factures payées en personne<sup>4</sup>, chacune ..... 1,35 \$

#### Chèques certifiés

- Titulaire du compte, par chèque .... 15,00 \$/15,00 \$US
- Autre personne, par chèque ..... 20,00 \$/20,00 \$US

#### Confirmation du solde du compte

- Taux horaire ..... 30,00 \$

*Minimum de 1750 \$.*

#### Validation des chèques

- Dans le cas où un client de la HSBC demande la validation d'un chèque tiré sur un autre établissement financier avant le traitement ..... 5,00 \$

#### Effet envoyé en recouvrement

- Effet envoyé en recouvrement à un autre établissement financier au Canada..... 25,00 \$
- Chèque, peu importe la devise, envoyé en recouvrement, payable à l'extérieur du Canada ..... 0,20 % Min. 30,00 \$. Max. 150,00 \$.

*Plus les frais exigés par les banques émettrices et intermédiaires.*

#### Chèques personnalisés

- Les prix varient selon le modèle choisi et la quantité commandée. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec votre gestionnaire de relations bancaires.

#### Demande de renseignements relatifs au crédit

- Pour chaque demande ..... 25,00 \$

#### Effet déposé retourné

- Pour toute raison, par effet ..... 7,00 \$
- Avis par téléphone ou par télécopieur (au besoin), par effet ..... 7,00 \$

#### Effet refusé (sans provision)

- Chèque ou effet de débit, par effet.. 45,00 \$/45,00 \$US

*Remplacent les frais de traitement des effets entraînant un découvert de 5,00 \$.*

#### Opérations de change

- Chèques en devises achetés par la Banque (par ex., encaissés ou déposés), par chèque\* (à l'exclusion des chèques de voyage)..... 2,50 \$
- Chèques en devises\*\* tirés sur un compte en dollars CA, par chèque\* ..... 20,00 \$
- Chèques de rente de retraite en devises acceptés par la Banque ..... Taux de change

*\* Taux de change applicable en sus.*

*\*\* Les chèques tirés dans des devises autres que le dollar canadien ou le dollar US seront traités comme des effets envoyés en recouvrement.*

*Les fonds en dollars US et en devises pour les chèques achetés ou déposés ne seront pas libérés avant 1 à 3 jours ouvrables pour les fonds en dollars US et avant un minimum de 5 jours ouvrables pour les fonds en devises afin de permettre la compensation et le règlement à l'échelle internationale.*

### Compte inactif

Un compte sera considéré inactif si le titulaire du compte n'a effectué ni dépôt ni retrait pendant un an.

Même si des débits ou des crédits automatiques sont effectués dans un compte, cela n'empêche pas le compte d'être considéré comme inactif. Les frais de gestion habituels continuent de s'appliquer à ces comptes. Les frais suivants s'appliquent pour les avis acheminés après :

- 2 à 8 ans, par année ..... 25,00 \$
- 9 ans ..... 35,00 \$

*Remarque : Le premier avis de compte inactif sera envoyé au mois de janvier suivant la première année d'inactivité; un avis sera envoyé tous les ans par la suite. Les frais s'appliqueront seulement si vous n'accusez pas réception de l'avis dans les 90 jours suivant sa mise à la poste. Après 2 ans, les comptes inactifs seront fermés si le solde est inférieur à 25,00 \$. Pour les comptes en dollars canadiens, tout solde restant dans le compte après 10 ans d'inactivité sera jugé non réclamé et sera transféré à la Banque du Canada. Le compte sera fermé au même moment. Pour ce qui est des comptes en devises, un avis annuel sur lequel figureront les frais continuera d'être envoyé. Les comptes en devises seront fermés lorsque le solde sera inférieur à 25,00 \$, après l'envoi du dernier avis de compte inactif auquel vous n'aurez pas accusé réception dans les 90 jours suivant sa mise à la poste.*

### Services de dépôts de nuit

- Sacs jetables, paquet de 50 ..... 15,00 \$
- Remplacement des clés, par clé ..... 15,00 \$

### Traitement des effets entraînant un découvert

- Lorsqu'un chèque, un retrait ou un autre effet de débit<sup>1</sup> entraîne un dépassement de la limite de découvert autorisée, par effet ..... 5,00 \$
- Si aucune limite de découvert n'est autorisée, le taux d'intérêt imputé sur le montant à découvert correspondra à un taux de 21 % par année composé mensuellement (équivalant à un taux annuel effectif de 23,14 %).

- Le taux convenu s'appliquera aux avances qui ne dépassent pas la limite de découvert autorisée. Cependant, un taux de 21 % par année composé mensuellement (équivalant à un taux annuel effectif de 23,14 %) s'appliquera sur tout montant dépassant cette limite.

### Avis de découvert

Des avis peuvent être fournis, au besoin, pour réduire ou rembourser des découverts. Le cas échéant, des frais s'appliqueront.

- Avis par téléphone ..... 15,00 \$  
*Plus les frais d'interurbain, le cas échéant.*
- Avis par écrit ..... 15,00 \$

### Chèques postdatés détenus pour dépôt

- Chaque dépôt ..... 3,00 \$

*Les effets postdatés ne sont plus acceptés.*

### Recherche de dossiers ou de pièces justificatives

- Dans les 60 jours après l'opération ..... 5,00 \$/5,00 \$US par demande.
- Plus de 60 jours après l'opération ..... 30,00 \$/30,00 \$US par heure (minimum 15,00 \$/15,00 \$US) par demande

*Aucuns frais ne sont imputés si la demande est attribuable à une erreur de la Banque.*

### Opposition

Chèque en dollars canadiens ou en dollars US ou débits préautorisés, par demande :

- Par l'entremise de HSBCnet ..... 12,50 \$
- En personne<sup>4</sup> ..... 15,00 \$
- Traite en devises ..... 10,00 \$
- Avec des renseignements ou un code magnétique incomplets ..... 20,00 \$

*Plus les frais applicables imputés par la banque négociatrice.*

### Carnet de dépôt temporaire

- Chaque carnet ..... 2,00 \$

### Virements de fonds

Au sein de la Banque HSBC Canada :

- En personne<sup>4</sup>, aux GA de la HSBC, par l'entremise des services bancaires téléphoniques ou HSBCnet ..... Aucuns
- Par téléphone ou par télécopieur à une succursale de la HSBC, par demande ..... 4,50 \$

### Chèques non codés ou mal codés

- Effets traités comme des chèques dans le compte ou chèques portant le mauvais code magnétique (tels que dans le cas de comptes encore gérés, mais plus offerts) ou dont le code a été altéré, par effet ..... 5,00 \$

### Frais relatifs aux transferts télégraphiques

Les frais ci-dessous s'ajoutent aux frais d'activité décrits ailleurs dans cette brochure (à moins d'indication contraire).

Frais standards de transferts télégraphiques sortants<sup>5,6,7</sup> pour les comptes assortis d'un relevé mensuel, par transfert, lorsque les directives sont reçues par voie électronique

- Au sein de la Banque HSBC Canada ..... Aucuns
- À une autre entité du Groupe HSBC ou à un autre établissement financier :

| Services  | \$CA<br>(par<br>paiement) | \$US<br>(par<br>paiement) | Autres<br>devises<br>(par paiement) |
|---|---------------------------|---------------------------|-------------------------------------|
| Frais standards   | 15,00 \$                  | 20,00 \$US                | 30,00 \$                            |
| Frais pour le compte de l'expéditeur (OUR)  | 30,00 \$                  | 35,00 \$US                | 45,00 \$                            |
| Frais (incluant les frais de rectification) dus en raison de directives mal formatées | 30,00 \$                  | 35,00 \$US                | 45,00 \$                            |

- Transferts télégraphiques indiquant des frais pour le compte du bénéficiaire (BEN) (les frais sont déduits du paiement sortant) : ..... 30,00 \$

Transferts télégraphiques sortants<sup>5,6,7</sup> dont les frais sont prélevés au point de transaction, par transfert, lorsque les directives sont reçues par voie électronique :

- Au sein de la Banque HSBC Canada ..... Aucuns
- À une autre entité du Groupe HSBC ou à un autre établissement financier :
  - Paiements en \$CA ..... 15,00 \$
  - Paiements en \$US ..... 20,00 \$US
  - Autres devises ..... 40,00 \$
- Transferts télégraphiques indiquant des frais pour le compte du bénéficiaire (BEN) (les frais sont déduits du paiement sortant) : ..... 30,00 \$

Transferts télégraphiques sortants<sup>5,6,7</sup> dont les directives sont reçues en personne, dans une succursale de la HSBC :

- Taux standards, selon le montant, par transfert :
  - Valeur nominale < 10 000 \$CA ou l'équivalent ..... 95,00 \$
  - Valeur nominale de 10 000 à 50 000 \$CA ou l'équivalent ..... 145,00 \$
  - Valeur nominale > 50 000 \$CA ou l'équivalent ..... 195,00 \$

Transferts télégraphiques entrants<sup>7</sup>:

- Au sein de la Banque HSBC Canada..... Aucuns
- D'un autre établissement financier ou d'une autre entité du Groupe HSBC..... 15,00 \$
- Frais (incluant les frais de rectification) dus en raison de directives mal formatées ..... 25,00 \$

À moins d'indication contraire, les frais sont indiqués en dollars canadiens et les frais associés aux comptes et aux services en dollars US seront convertis en dollars US.

**Demande de recherche, d'annulation ou de rappel de transferts télégraphiques**

- Demandes reçues par HSBCnet
  - Dans les 90 jours suivant la date de l'opération ..... 25,00 \$ par demande
  - De 91 jours à deux ans après la date de l'opération ..... 75,00 \$ par demande
  - Plus de deux ans après la date de l'opération ..... 150,00 \$ par demande
- Demandes reçues autrement que par HSBCnet
  - Dans les 30 jours suivant la date de l'opération .....Aucuns frais
  - De 31 à 90 jours après la date de l'opération ..... 30,00 \$/30,00 \$US par demande
  - De 91 jours à deux ans après la date de l'opération ..... 80,00 \$/80,00 \$US par demande
  - Plus de deux ans après la date de l'opération ..... 155,00 \$/155,00 \$US par demande

*Remarque : D'autres frais peuvent être exigés par la banque correspondante/du bénéficiaire pour des frais d'annulation ou de rappel.*

**Services bancaires électroniques et GA**

Les frais ci-dessous s'ajoutent aux frais d'activités décrits ailleurs dans cette brochure (à moins d'indication contraire).

**HSBCnet**

HSBCnet, notre solution de services bancaires par Internet à l'échelle internationale, vous donne accès, en ligne, à vos comptes, à un ensemble de services de gestion des fonds optionnels et à des services de commerce international afin de mieux gérer vos besoins bancaires courants. Trois ensembles de services sont disponibles et vous pouvez choisir celui qui convient le mieux à votre entreprise. Les renseignements sont présentés dans un format qui peut être personnalisé selon les préférences de l'utilisateur. De nouvelles caractéristiques et fonctions sont sans cesse ajoutées à HSBCnet pour faire en sorte qu'il s'adapte le mieux possible à l'évolution des besoins financiers de nos clients.

| Services HSBCnet                                    | Service complet | Service de base | Demande rens. PLUS |
|---|-----------------|-----------------|--------------------|
| Frais initiaux (imputés une seule fois, par profil) | 100,00 \$       | 50,00 \$        | Sans frais         |
| Frais mensuels                                      | 80,00 \$        | 65,00 \$        | 10,00 \$           |
| Nombre d'utilisateurs inclus*                       | 3               | 5               | 5                  |
| Chaque utilisateur additionnel/ par mois*           | 5,00 \$         | 5,00 \$         | 5,00 \$            |
| Nombre de comptes inclus                            | 5               | 5               | 5                  |
| Chaque compte additionnel/ par mois                 | 15,00 \$        | 15,00 \$        | 15,00 \$           |

Services optionnels

Avis de transfert (par avis, par mois) :

|                |         |
|----------------|---------|
| 1 – 25.....    | 4,00 \$ |
| 26 – 50.....   | 3,75 \$ |
| 51 – 100.....  | 3,50 \$ |
| 101 – 200..... | 3,00 \$ |
| 201 et +.....  | 2,50 \$ |

Les frais initiaux relatifs à HSBCnet sont indiqués et facturés dans la devise (sans conversion) du compte de facturation du client.

Les frais ci-dessus, autres que les frais initiaux, sont indiqués en dollars canadiens et convertis dans la devise du compte de facturation du client à la date du relevé ou à la date d'inscription.

*Des frais d'activités et des frais relatifs aux produits supplémentaires s'appliquent. Veuillez consulter les détails dans cette brochure. Pour les produits qui ne sont pas compris dans cette brochure, veuillez communiquer avec votre gestionnaire de relations bancaires.*

*Pour les frais des transferts télégraphiques, veuillez consulter la section Frais relatifs aux transferts télégraphiques de cette brochure.*

*\* Les utilisateurs s'entendent de tous les utilisateurs ayant accès à HSBCnet et excluent ceux dont l'accès a été suspendu ou supprimé.*

**Services bancaires téléphoniques**

- Frais mensuels..... Aucuns

**Service de règlement des taxes en ligne**

Une façon pratique de remettre les taxes et les impôts aux gouvernements fédéral, provincial et municipal, de même que les retenues à la source des employés, à partir d'Internet.

- Frais initiaux, par profil ..... 30,00 \$
- Remise au gouvernement, chacune ..... 2,00 \$
- Frais de gestion mensuels, par profil (ces frais mensuels sont annulés quand une remise est faite)..... 2,75 \$

*Les frais relatifs au Service de règlement des taxes en ligne s'ajoutent aux frais d'activités (à moins d'indication contraire).*

**Service d'image de chèque**

Les clients de HSBCnet peuvent profiter de ce service, un moyen peu coûteux et pratique de visualiser des chèques qui ont été compensés au Canada dans leurs comptes de la HSBC en dollars canadiens et en dollars US détenus au Canada.

- Récupération d'image de chèque (par clic), selon le nombre de clics indiqués ci-dessous :  
 Visualisation en ligne de l'image du recto et du verso des chèques traités au cours des 90 derniers jours  
 1–25 clics, chacun..... 1,50 \$  
 26–50 clics, chacun..... 1,25 \$  
 Plus de 50 clics, chacun..... 1,00 \$
- Copie de l'image du recto et du verso de chèques archivés traités il y a plus de 90 jours, par effet ..... 10,00 \$

*Les frais du service d'image de chèque s'ajoutent aux frais de l'ensemble de services HSBCnet (voir ci-dessus) ainsi qu'aux frais d'activités standards.*

Vous pouvez aussi obtenir une copie de l'image du recto et du verso d'un chèque dans une succursale de la HSBC ou par la poste, en faisant la demande par téléphone.

- Copie d'un chèque traité au cours des 100 derniers jours..... 10,00 \$ par effet
- Copie d'un chèque traité il y a plus de 100 jours..... 20,00 \$ par effet

**Retraits à partir de GA d'autres établissements financiers (sauf ceux du réseau THE EXCHANGE<sup>MD†</sup>)**

- Au Canada, par retrait.....1,50 \$
- À l'étranger, par retrait.....5,00 \$

*Certains établissements bancaires imputent des frais supplémentaires pour l'utilisation de leurs guichets automatiques.*

**Service de transfert électronique de fonds (TEF)**

Ce service vous permet d'effectuer et de recevoir des paiements\* au Canada.

Veillez communiquer avec votre gestionnaire de relations bancaires pour connaître les solutions offertes et les frais qui s'appliquent.

*\* Dans certains cas, des facilités de crédit devront être établies.*

**Comptes encore gérés, mais plus offerts**

**Services bancaires par Internet aux entreprises (tarification maintenue) :**

- Frais mensuels pour les demandes de renseignements seulement..... 15,00 \$
- Frais mensuels pour le service de base .....30,00 \$
- Frais mensuels pour le service complet .....60,00 \$

**Ensemble AvantageAffaires pour les petites entreprises**

- Frais de gestion mensuels.....22,50 \$/22,50 \$US

Inclut les services et les conditions décrits dans la section Ensemble lié au compte HSBC AvantageAffaires<sup>MD†</sup>. Des frais d'activités supplémentaires s'appliquent, comme il est indiqué dans la même section.

Les frais s'appliquant aux autres produits et services (incluant ceux décrits dans la section Frais de gestion standards du compte) ne sont pas compris dans les frais de cet ensemble.

**Ensemble Services Affaires**

Ce compte-chèques, offert en dollars canadiens ou en dollars US, porte intérêt selon une structure par paliers. Les intérêts sont calculés sur le solde créditeur quotidien à la fermeture pour chaque palier, au taux correspondant à chacun des paliers, et versés mensuellement. Pour des détails sur les taux d'intérêt applicables, veuillez consulter le bulletin «Nos taux», que vous pouvez obtenir dans les succursales de la HSBC ou sur notre site Web, à [www.hsbc.ca](http://www.hsbc.ca).

- Frais de gestion mensuels.....22,50 \$/22,50 \$US

L'ensemble comprend ce qui suit :

- Les frais d'activité sont annulés pour les 30 premières opérations (qu'il s'agisse d'opérations de débit<sup>1</sup> ou de crédit<sup>2</sup>) chaque mois (incluant celles effectuées dans les succursales de la HSBC, par l'entremise des GA de la HSBC, des services bancaires téléphoniques ou de HSBC*net*)
- Des frais standards d'activité dans le compte de 1,10 \$/1,10 \$US s'appliquent à chaque dépôt, chèque, retrait, crédit ou débit et des frais de traitement des dépôts standards s'appliquent lorsque le nombre d'opérations dépasse les limites indiquées ci-dessus.
- Rabais de 10 \$ sur les frais de location pour un coffre de toute taille (pour les locations existantes seulement; la location de nouveaux coffres n'est pas offerte)
- Des frais standards de traitement des dépôts s'appliquent aux opérations dépassant le nombre limite indiqué ci-dessous (voir la section Frais de traitement des dépôts) :<sup>11</sup>

- Dépôts en espèces (devises) – Aucuns frais pour la première tranche de 3 000 \$ déposée durant le mois
- Dépôts de pièces de monnaie – Aucuns frais pour la première tranche de 1 000 \$ déposée durant le mois
- Dépôts de chèques – Aucuns frais pour les 20 premiers effets déposés durant le mois

Les frais s'appliquant aux autres produits et services (incluant ceux décrits dans la section Frais de gestion standards du compte) ne sont pas compris dans les frais de cet ensemble.

**HSBC Direct Entreprises<sup>MDII,10</sup>**

Compte-chèques pour les activités quotidiennes de l'entreprise, offert en dollars canadiens ou en dollars US, ne portant pas intérêt.

- Frais de gestion mensuels..... Aucuns

Frais d'activité :

- Frais annulés pour les 20 premiers chèques ou débits électroniques émis par mois
- Plus de 20 chèques ou de débits électroniques émis par mois ..... 1,10 \$/1,10 \$US
- Opérations en personne, dans une succursale de la HSBC, incluant les dépôts et les retraits..... 5,00 \$/5,00 \$US par opération
- Paiements de factures en personne, dans une succursale de la HSBC ..... 5,00 \$/5,00 \$US par paiement

Frais de traitement des dépôts<sup>11</sup> :

- 20 premiers chèques déposés par mois..... Aucuns
- Plus de 20 chèques déposés par mois..... 0,18 \$/ 0,18 \$US par chèque
- Dépôt de devises (en espèces), par tranche de 1 000 \$ .....2,50 \$/2,50 \$US

- Dépôt de pièces de monnaie\*, par tranche de 100 \$ (rouleaux ou en vrac) .....2,50 \$/2,50 \$US

*\* Ne peuvent être effectués au GA.*

Transfert électronique de fonds :

- L'ensemble HSBC Direct Entreprises permet l'utilisation du service de transfert électronique de fonds<sup>9</sup> (TEF), sans frais initiaux (valeur de 150 \$) et sans frais de gestion mensuels (valeur de 55 \$ par mois).

*Les autres frais standards pour les transferts télégraphiques s'appliquent.*

Les frais s'appliquant aux autres produits et services (incluant ceux décrits dans la section Frais de gestion standards du compte) ne sont pas compris dans les frais de cet ensemble.

**Remarques importantes sur les comptes**

*Les dépôts en dollars US et en devises ne sont pas assurés en vertu de la Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada.*

**Préavis pour les retraits**

La Banque se réserve le droit d'exiger un préavis de vingt-quatre (24) heures pour le traitement des retraits.

**Politique sur la retenue des fonds**

Lorsque vous faites un dépôt dans votre compte, que ce soit en succursale, à un GA de la HSBC ou selon une autre méthode, nous pouvons retenir une partie ou la totalité du montant. Si votre dépôt est soumis à une retenue, le montant complet est ajouté au solde de votre compte sur-le-champ. L'accès à ces nouveaux fonds est toutefois restreint. Vous ne pouvez pas retirer les fonds que nous retenons, et nous n'utiliserons pas ces fonds pour payer des chèques ou des débits préautorisés avant la fin de la période de retenue. Notre politique sur la retenue des fonds est appliquée selon chaque client.

## Frais de gestion s'appliquant aux comptes commerciaux / Déclaration de renseignements

En vigueur le 1<sup>er</sup> août 2018

La période de retenue maximale indiquée dans le tableau suivant s'applique pour les dépôts dans des comptes commerciaux soumis à notre politique sur la retenue des fonds :

| Type de dépôt  | Méthode de dépôt  | Montant du dépôt | Période de retenue maximale*   |
|--|---|------------------|--|
| Chèques ou instruments émis en dollars CA et tirés d'un compte dans une succursale d'un établissement financier situé au Canada.   | En succursale auprès d'un employé de la HSBC, dans un GA de la HSBC ou selon une autre méthode. | Tout montant     | 4 jours ouvrables  |
| Chèques ou instruments émis en dollars US ou dans une autre devise et tirés d'un compte dans une succursale d'un établissement financier situé au Canada ou à l'extérieur du Canada. | En succursale auprès d'un employé de la HSBC, dans un GA de la HSBC ou selon une autre méthode. | Tout montant     | 30 jours ouvrables (afin de permettre la compensation et le règlement à l'échelle internationale). |

\* Si le dépôt est fait un jour ouvrable avant 21 h (HE)/18 h (HP), la période de retenue maximale commence ce jour-là. Si le dépôt est fait un jour ouvrable, après 21 h (HE)/18 h (HP), ou un jour non ouvrable, la période de retenue maximale commence alors le jour ouvrable suivant. Le samedi, le dimanche et les jours fériés ne comptent pas pour des jours ouvrables. La période de retenue maximale, selon l'effet qui est déposé, est imposée si l'effet respecte les exigences de la HSBC; cette période peut être prolongée si ces exigences ne sont pas respectées, si nous devons enquêter sur un chèque, ou encore en raison d'une situation indépendante de notre volonté, comme une panne de système ou une catastrophe naturelle.

Une fois la période de retenue terminée, vous avez accès à vos fonds. Par contre, le fait de libérer les fonds ne signifie pas nécessairement que le chèque ou tout autre instrument ne peut pas être retourné pour une autre raison. Si le chèque ou l'instrument est retourné après la période de retenue, nous pouvons récupérer le montant du chèque ou de l'instrument dans votre compte.

Les dépôts aux GA sont traités de la même façon, qu'ils soient en argent, en chèques ou sous toute autre forme. Notre politique sur la retenue des fonds s'applique à tous les dépôts effectués à un GA.

Pour obtenir plus de détails, veuillez consulter la page <http://www.hsbc.ca/1/2/fr/personal/banking/cheque-hold-policy>.

Vous trouverez, dans cette brochure, une description des frais qui s'appliquent à nos services financiers les plus courants. Des renseignements sur les autres frais peuvent être obtenus en communiquant avec votre gestionnaire de relations bancaires. Lorsque nous apportons des modifications à nos frais, nous émettons une communication au moins trente (30) jours avant leur entrée en vigueur.

Lorsque certains frais sont imputés à l'ouverture de compte, nous vous en informons et les portons au débit de votre compte au moment de l'ouverture de celui-ci.

Sauf avis contraire, tous les prix sont indiqués en dollars canadiens. Les frais qui s'appliquent aux comptes et aux services en dollars US seront convertis en dollars US.

Pour obtenir des renseignements au sujet de nos produits, services et frais qui ne font pas partie de la présente brochure, passez à votre succursale de la HSBC ou communiquez avec votre gestionnaire de relations bancaires.

Les frais de gestion qui s'appliquent aux comptes commerciaux offerts par la Banque ne sont pas nécessairement tous indiqués dans ce document. Les frais qui ne sont pas indiqués dans cette brochure vous seront fournis dans un document distinct. Si le montant des frais de gestion ne peut être établi lors de l'ouverture du compte commercial, la Banque avisera le client du montant des frais aussitôt que possible une fois le montant établi.

D'autres taxes peuvent s'appliquer.

## Frais de gestion s'appliquant aux comptes commerciaux / Déclaration de renseignements

En vigueur le 1<sup>er</sup> août 2018

<sup>1</sup> Les opérations de débit comprennent les débits effectués dans un compte de la Banque HSBC Canada, que ce soit au moyen d'un retrait, d'un paiement de facture, d'un chèque, d'un paiement préautorisé ou d'un paiement effectué par l'entremise de *HSBCnet*, du réseau des GA de la HSBC<sup>8</sup>, des services bancaires téléphoniques, du système RVI (système de réponse vocale interactif), du service de paiements directs Interac<sup>MD3</sup>, des succursales de la HSBC et de tout autre canal accepté par la HSBC.

<sup>2</sup> Les opérations de crédit comprennent les dépôts et les crédits portés à un compte de la Banque HSBC Canada provenant d'un autre compte de la Banque HSBC Canada par l'entremise de *HSBCnet*, d'un GA de la HSBC, des services bancaires téléphoniques, du système RVI (système de réponse vocale interactif), du service de dépôts de nuit, du service de saisie des dépôts à distance, des succursales de la HSBC ou de tout autre canal de dépôts accepté par la HSBC.

<sup>3</sup> Se rapporte uniquement aux crédits de fonds par voie électronique à un compte de la Banque HSBC Canada provenant d'un compte d'un autre établissement au Canada au moyen d'un crédit par transfert électronique de fonds (crédit par TEF).

<sup>4</sup> Se rapporte aux demandes liées à un compte effectuées en personne, à un employé de la HSBC, dans une succursale de la HSBC.

<sup>5</sup> Pour les paiements télégraphiques sortants tirés de votre compte dans une devise différente de celle de votre compte, le montant sera converti selon le taux de change courant de la journée. De plus, nous pouvons acheminer les paiements par l'entremise d'une banque intermédiaire (qui peut être une société affiliée du Groupe HSBC) que nous jugeons raisonnable dans cette situation et nous n'avons aucune responsabilité concernant le choix de la banque intermédiaire. Si le fait d'effectuer un paiement sortant à partir de votre compte fait en sorte qu'une banque intermédiaire est désignée, nous pouvons en choisir une autre, en votre nom, au besoin, et nous n'aurons aucune responsabilité concernant ce choix. Nous pouvons avoir des ententes réciproques de recommandations commerciales avec des banques intermédiaires. Ces dernières peuvent (sans y être tenues) convertir les devises. Les conversions sont effectuées au taux en vigueur sur le marché choisi par la banque intermédiaire. Les banques intermédiaires peuvent exiger une commission, imposer des frais et établir un différentiel entre le cours acheteur et vendeur d'une devise dans l'exécution d'une demande donnée. Vous convenez que nous ne sommes pas vos mandataires quant à l'acheminement de vos paiements pour lesquels la conversion des devises est effectuée par une banque intermédiaire. Dans les cas où des ententes réciproques de recommandations commerciales avec des banques intermédiaires ont été conclues, nous nous chargerons, sur demande, d'obtenir et de vous communiquer le taux de change que ces dernières ont appliqué, une fois que la conversion aura été réalisée.

<sup>6</sup> Pour les paiements télégraphiques sortants pour lesquels vous avez indiqué que les frais doivent être portés au compte du bénéficiaire (BEN), nous déduisons les frais à même le montant du paiement.

<sup>7</sup> La banque intermédiaire ou finale du bénéficiaire (y compris une société affiliée du Groupe HSBC) peut imposer des frais, qui seront portés au compte du bénéficiaire ou de l'expéditeur, selon le cas.

<sup>8</sup> Le réseau de GA de la HSBC comprend les GA de la HSBC et ceux des établissements financiers qui font partie du réseau THE EXCHANGE<sup>MD4</sup>

<sup>9</sup> Il y aura une retenue de fonds obligatoire de 2 jours pour toutes les opérations de TEF effectuées par l'entremise de cet ensemble.

<sup>10</sup> Ce compte est offert exclusivement aux entreprises dont le revenu annuel est de moins de 1 000 000 \$ et qui ont des besoins en matière d'emprunt et de placement de moins de 100 000 \$. Si votre entreprise ne satisfait pas à ces critères, veuillez visiter le site [hsbc.ca](http://hsbc.ca) ou appeler au Centre d'affaires HSBC pour connaître d'autres produits et services adaptés aux besoins de votre entreprise.

<sup>11</sup> Le calcul des dépôts mensuels est basé sur un mois civil, sauf pour les dépôts effectués par l'entremise d'un GA, du service de dépôt de nuit ou du service de dépôt de société, qui peuvent être comptabilisés selon un cycle de facturation différent. Pour plus de détails, veuillez communiquer avec votre gestionnaire de relations bancaires de la Banque HSBC Canada.

<sup>MD3</sup> HSBC AdvantageAffaires est une marque déposée de la société HSBC Holdings plc. Utilisée par la Banque HSBC Canada en vertu d'une licence.

<sup>MD4</sup> THE EXCHANGE est une marque déposée de Fiserv Inc., utilisée au Canada sous licence accordée par la société de services Ficanex SARL.

<sup>MD5</sup> Marque déposée d'*Interac* Inc. La Banque HSBC Canada est un utilisateur autorisé de la marque. Les achats par paiement direct peuvent être effectués dans des comptes en dollars canadiens seulement.

<sup>MD6</sup> HSBC Direct Entreprises est une marque déposée de HSBC Holdings plc. Utilisée en vertu d'une licence par la Banque HSBC Canada.

Publié par la Banque HSBC Canada.